



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction définitive

Val-de-Travers – Buttes BF 3104 – Champs-du-Noyer

Description de l'ouvrage : Construction de 3 villas individuelles

Affectation parcelle : ZHFD

Requérant(s) : Marguet SA, Les Basbelins 28, 2414 le Cerneux-Péquignot

Auteur des plans : Guyot Pierre-Alain, Bâti-vallée, les Varodes 97, 2406 la Brévine

SATAC : 119577

Décision spéciale : Distance à l'axe de la route ; Abattage d'arbres

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **6 janvier 2025**.

Val-de-Travers, le 6 décembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

